

POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE

2022



NOUVEAU MONDE GRAPHITE

POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE

Afin de réduire au maximum l'impact de l'ensemble de nos activités sur l'environnement et pour soutenir notre engagement à la transition mondiale vers une société décarbonisée, Nouveau Monde Graphite (« NMG ») instaure sa Politique de mobilité durable en entreprise (la « Politique »).

Celle-ci est issue directement de notre Politique de Développement durable et cherche à encadrer les pratiques de mobilité de l'entreprise, de nos employé.es et à promouvoir des solutions durables et faibles en carbone. En effet, les émissions associées aux transports représentent une part importante des émissions de NMG dans l'ensemble de ses sphères d'activité et se verront croître à mesure que l'entreprise se développe.

Plus concrètement, cette Politique vise à établir les fondements de notre stratégie à travers quatre sphères liées à la mobilité durable. Des mesures concrètes supportent nos employé.es dans la transformation de leur mobilité en milieu de travail et pourraient aussi se refléter dans leur milieu de vie. Le bien-être du personnel est un catalyseur important de la performance des employé.es au travail et les lignes directrices de la Politique ont été inspirées des besoins et aspirations que ces derniers ont exprimés pour une transition vers une mobilité durable.

DÉFINITION

NMG considère la mobilité durable comme englobant les déplacements à la fois des personnes et des biens dans une optique d'optimisation pour limiter l'utilisation d'espace et de ressources, faciliter l'accès et respecter l'environnement. Pour être durable, la mobilité doit être efficace, sécuritaire, équitable, intégrée au milieu et compatible avec la santé humaine ainsi que les écosystèmes.

NOS PRATIQUES

En plus des nombreux bénéfices environnementaux issus de l'application de cette Politique, NMG vise à contribuer au volet social du développement durable en favorisant les interactions et la collaboration entre nos employé.es et parmi nos communautés. NMG reconnaît les réalités physiques, familiales et personnelles propre à chaque individu, valorise la flexibilité dans le choix du lieu de travail, lorsqu'applicable à l'emploi, et prend en considération les opportunités et limites de chaque milieu dans le déploiement de ses pratiques.

Réduction de la dépendance aux énergies fossiles

En tant que producteur de matériel d'anode, NMG supporte le déploiement des véhicules électriques (« VÉ »). NMG entend adopter des solutions électriques pour l'ensemble de ses équipements mobiles à mesure que les technologies deviennent disponibles.

Sur le plan des déplacements individuels, NMG encourage l'utilisation de VÉ en offrant des incitatifs et des infrastructures de recharge à son personnel et ses visiteurs. Les besoins pour des bornes de recharge aux sites d'opération et places d'affaires sont évalués en continu.

Lorsque les déplacements d'affaires ne peuvent pas être effectués à l'aide d'un véhicule zéro émission, NMG compense les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à la combustion de carburant par des crédits compensatoires valides et vérifiés.

Le transport lié à la chaîne d'approvisionnement de NMG, le transport de biens dans l'entreprise et l'expédition des produits chez ses clients sont guidés par l'évaluation des meilleures solutions technologiques, géographiques et logistiques à mesure qu'elle se développent pour réduire au maximum l'impact environnementale et maximiser l'efficacité et l'efficience.

Par ailleurs, en lien avec la Politique d’approvisionnement responsable, NMG s’assure aussi de favoriser le choix de biens et de services locaux lorsque possible. Cela permet de réduire le besoin de mobilité et ainsi préserver notre environnement, tout en encourageant l’économie locale dans nos communautés.

Transport actif

NMG reconnaît que le transport actif a une incidence positive sur la santé physique et mentale des utilisateurs, et par corrélation, sur leur bien-être et leur performance au travail. NMG mise sur la promotion des moyens de transport actif auprès du personnel, l’entretien et la bonification d’infrastructures adaptées, la collaboration avec ses milieux pour rehausser l’offre locale lorsque pertinent.

Transport collectif

NMG encourage et facilite l’utilisation du transport collectif grâce à des incitatifs et des outils qui sont mis à la disposition des employé.es, notamment pour le covoiturage qui est fortement encouragé afin de réduire le nombre de déplacements en auto-solo. NMG s’assure aussi d’évaluer l’ensemble des possibilités de transport collectif pour ses nouveaux projets majeurs, autant en phase de construction que d’opération, et de travailler avec les intervenants locaux au développement de solution là où pertinent.

Réduction à la source des besoins de transport

NMG reconnaît que les échanges, interactions et discussions en personne entre les employé.es sont nécessaires dans l’accomplissement de leur travail, mais aussi pour la création d’une réelle dynamique d’équipe. NMG rend disponible le télétravail hybride lorsqu’applicable à l’emploi. Ce mode de travail permet de diminuer considérablement les besoins de transport, et ainsi réduire l’impact sur l’environnement.

PORTÉE DE LA POLITIQUE

Cette Politique est évolutive et assortie d’outils, programmes et incitatifs qui soutiennent son application et s’adapte à chaque stade de développement de la Société, ainsi qu’aux options de déplacement dans ses milieux.

La Politique est sous la responsabilité de la Vice-présidente, Communications et Stratégie ESG, bien que chaque individu au sein de NMG contribue à sa pleine mise en œuvre et est encouragé à transmettre ses idées afin de bonifier sa portée et de faciliter la mobilité durable en entreprise.

ANNEXE A

FORMULAIRE DE CONFIRMATION

Veillez signer cette copie de la présente Politique et la retourner au département des Ressources humaines. Elle sera versée à votre dossier d'employé.e.

Je reconnais avoir reçu une copie de la Politique de mobilité durable et l'avoir examinée, et jem'engage à la respecter dans son intégralité.

Date (jj/mm/aaaa)

X

Nom de l'employé.e